

À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **13 février 2024 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	21, rue Pauline
	Numéro de cadastre :	2 045 539
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Régulariser l'empiètement du garage isolé en cour avant alors que le règlement l'interdit; Afin de régulariser le garage isolé au règlement de zonage n° URB 300.
2	Adresse civique :	48, rue de Granville
	Numéro de cadastre :	2 049 110
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la marge arrière à 8,0 mètres au lieu de 9 mètres;• Augmenter la saillie maximale de la véranda à 5,10 mètres au lieu de 5 mètres; Afin de rendre conforme la construction d'un véranda trois saisons au règlement de zonage n° URB 300.
3	Adresse civique :	237, route 201
	Numéro de cadastre :	2 045 135
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la marge latérale du garage intégré à 0,89 mètre au lieu de 2 mètres;• Augmenter la profondeur du garage intégré à 7,32 mètres au lieu de 6,31 mètres; Afin de rendre conforme la construction du garage intégré au règlement de zonage n° URB 300.

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 24^e jour du mois de janvier 2024.



Chantal Paquette, OMA
Greffière